La lettre communale
marsat

NUMÉRO 14 - MARS 2024

Voeux de Madame la Maire

La cérémonie des voeux de Madame la Maire, Anne-Catherine LAFARGE s'est déroulée le vendredi 12 janvier 2024, en présence de Madame la Conseillère départementale Anne-Marie MALTRAIT, de Monsieur le Maire de Ménétrol Jérome DE ABREU, des Adjoints et Conseillers municipaux, du Commandant de police, du Commandant des sapeurs-pompiers et des Marsadaires.

Plus de 110 personnes ont partagé ensemble ce moment convivial qui a permis de nombreux échanges.

Permanences numériques

Vous débutez en informatique ? Venez découvrir et apprendre à vous servir de l'ordinateur et des services en ligne dans une ambiance conviviale.

Rendez-vous à la bibliothèque de Marsat de 9h30 à 11h00 les samedis 09/03 et 23/03/2024, pour des temps d'accompagnement destinés à vous aider à mieux utiliser l'informatique et le numérique.

Parcours « À LA CARTE », inscrivez-vous aux séances qui vous correspondent ou sur l'ensemble du cycle auprès du conseiller numérique : 04 73 64 63 00 - 04 73 64 63 08 ou par mail à y.chalier@rlv.eu

Débat d'Orientation Budgétaire

Dans l'objectif de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de Marsat, la commune vous propose un Débat d'Orientation Budgétaire (DOB) présenté au Conseil municipal du 29 janvier 2024.

Ce Débat d'Orientation Budgétaire constitue une étape budgétaire importante et permet aux Marsadaires de s'exprimer sur la stratégie financière de la commune avant le vote du budget qui aura lieu en avril 2024.

Ainsi, l'équipe municipale vous propose ce Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB) qui reprend :

- La situation financière de la commune (épargne, endettement, recettes et dépenses)
- Le compte administratif 2023 anticipé
- Les orientations budgétaires pour 2024

Après avoir pris connaissance du rapport, vous pouvez adresser vos suggestions, questions ou commentaires via la rubrique « suggestion » du site internet de Marsat.

Apaisement de la circulation

La configuration de la voirie communale de Marsat n'est pas adaptée à la circulation des poids lourds de plus de 7,5 tonnes, ce qui a donné lieu à l'instauration d'une limitation de tonnage sur l'ensemble de la commune,

Cette règle permet d'améliorer la qualité de la vie, la tranquillité et la sécurité publique.

RAPPEL DE LA DEMARCHE DU PROJET ECOLE

Le projet de réhabilitation de l'école publique de Marsat a débuté en décembre 2021. Ce projet a été volontairement mené avec la participation active de l'ensemble des acteurs concernés par l'intermédiaire de la mise en place d'un comité de pilotage composé de l'équipe éducative, des parents d'élèves élus, du personnel communal en charge de l'entretien et de la cantine, du directeur du Centre de Loisirs, du DDEN et, depuis fin 2023, d'un représentant des services de l'Etat en la personne de Mme la Sous-Préfète de Riom lors de la réunion du 7 décembre 2023

10 février 2022	12 mai 2022	19 octobre 2022	23 février 2023	12 septembre 2023	07 décembre 2023
Etude AMO Assemblia : - Présentation de la méthodologie - Restitution des questionnaires (défauts constatés et propositions d'amélioration)	Présentation de deux scénarii et choix d'une restructuration « lourde »	- Présentation de l'ensemble de l'étude AMO Assemblia - Présentation du dispositif SCOLAEé	Point d'étape : informations	- Etudes pré-opérationnelles du dispositif SCOLAEé - Audit énergétique - Scénarii d'aménagement - Scénario consolidé - Calendrier	Point d'étape : Assistance - maitrise d'ouvrage ou conduite d'opération - calendrier

A ce jour, la commune a engagé l'ensemble des procédures indispensables pour désigner un conducteur d'opération. Celui-ci assistera la commune pendant toute la durée de l'opération dans les domaines administratifs, techniques, juridiques ainsi que pour sélectionner le maître d'œuvre. Ce choix s'appuiera sur le cahier des charges élaboré avec les différents acteurs et intervenants avec lesquels nous travaillons depuis 2 ans

CALENDRIER PREVISIONNEL DU PROJET ECOLE

Ci-dessous, vous trouverez le calendrier prévisionnel du projet. Les étapes sont susceptibles d'être décalées selon les avancées obtenues.

JANVIER 2024	DEBUT MARS 2024	FIN AVRIL 2024	MAI 2024	FIN JUIN 2024	Jusqu'à Fin OCTOBRE 2024	NOVEMBRE 2024 ou JANVIER 2025
appel d'offre pour le choix du conducteur de l'opération	*Choix du conducteur d'opération et finalisation du programme détaillé*	Désignation du Maître d'œuvre	*Avant Projet Sommaire puis Avant Projet définitif*	*dépôt du permis de construire et Consultation et mise en concurrence des entreprises*	*Analyse des Offres et signatures de marchés avec les entreprises*	DEBUT DES TRAVAUX

SEMAINE DU HANDICAP

Du 17 au 24 mars 2024, la Semaine du Handicap animera le territoire de RLV ! 11 communes, dont Marsat, participeront aux côtés de RLV en proposant des animations, ateliers et conférences à destination de leurs habitants et de leurs écoliers.

Marsat : Course Ela «Mets tes baskets et bats la maladie » - Intervention de l'association Malentendants 63 au sein d'une classe CP/CE1 de l'école de Marsat - Jeudi 11 avril 2024 à 11h00 - Stade.

Le programme complet de la semaine sur les sites internet de marsat et de RLV.

Chenilles processionnaires

Les chenilles processionnaires du pin et les Processionnaires du chêne sont des insectes recouverts de poils urticants. Ces poils, que l'on retrouve sur les chenilles à certains stades de leur développement, dans les cocons, dans les nids et dans les sites d'enfouissement sont dangereux pour l'Homme et les animaux domestiques. Ainsi, ils peuvent être à l'origine d'irritations des voies respiratoires, d'éruptions avec démangeaisons, de conjonctivites ou d'inflammation des muqueuses.

Les risques sont les plus importants principalement de janvier à avril pour la Processionnaire du pin et d'avril à juillet pour la Processionnaire du chêne (selon les conditions météorologiques).

Pour se protéger :

– N'approchez pas et ne touchez pas les chenilles, leur nid ou les arbres porteurs de nid et gardez les enfants éloignés.
– A proximité d'arbres infestés, évitez de faire sécher le linge et lavez les fruits et légumes cueillis.
– Évitez les zones à risque durant la période de présence des chenilles.
– En balade dans une forêt de pins (de janvier à mai) ou de chênes (d'avril à juillet) : portez des vêtements longs, évitez de vous frotter les yeux et lavez-vous les mains au retour de promenade.

Comment réagir en cas d'exposition :

– En cas de signes d'urgence vitale (détresse respiratoire, réaction allergique grave…) : appelez le 15 ou le 112.
– En cas d'autres symptômes (rougeurs, démangeaisons…) : appelez un centre antipoison ou consultez un médecin.
– En cas de suspicion d'exposition : prenez une douche et changez de vêtements.
– Si vos animaux sont touchés, consultez un vétérinaire ou appelez un centre antipoison vétérinaire.

Ainsi, il est demandé expressément aux propriétaires ou locataires de biens immobiliers ou de terrains relevant la présence de nids de chenilles processionnaires dans leurs végétaux de prendre toutes les mesures nécessaires pour les éradiquer efficacement.

Distribution de compost

La commune de Marsat, en partenariat avec le Syndicat du Bois de l'Aumône (SBA) vous proposent une **distribution gratuite de compost le mercredi 03 avril 2024 de 9h00 à 16h00 - Rue des Chaneaux** à Marsat (n'oubliez pas d'apporter vos contenants, votre pelle et tout autre outil dont vous aurez besoin)

City stade

Le règles d'utilisation du city stade sont affichées à son entrée. Pour rappel, les usagers doivent profiter de cet espace en respectant les autres, le matériel mis à leur disposition et le voisinage (bruit, dérangements divers…). Chacun doit avoir une pratique et un comportement responsables, sans danger pour soi et pour les autres. Merci de respecter ces règles pour que l'ensemble des habitants puissent cohabiter dans les meilleures conditions.

LES RENDEZ-VOUS DE MARSAT

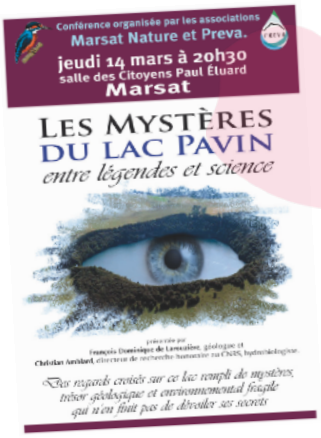

CONFÉRENCE « LES MYSTÈRES DU LAC PAVIN : Entre légendes et science » Conférence organisée par les associations Marsat Nature et Preva

> Jeudi 14 mars à 20h30 Salle des Citoyens Paul Éluard

CONFÉRENCE **«Mieux comprendre les troubles cognitifs dont la maladie d'Alzheimer»** Conférence organisée par le CLIC Riom Limagne Combrailles

> Mercredi 20 mars 2024 – 14h30-16h30 - s Salle des Citoyens Paul Éluard

CONFÉRENCE – ÉCHANGE

« **Parlons chiens et chats** » Conférence proposée par l'amicale Laïque de Marsat

> Vendredi 22 mars 2024 - 20H00 Salle des Citoyens Paul Éluard

Toutes les informations des manifestations sur marsat.fr

FESTIVAL **Renaissance des Marsiales** - 15 et 16 juin 2024

Le 3éme festival Renaissance des Marsiales est programmé les 15 et 16 juin 2024. Le thème retenu cette année est la bataille de Marignan. Les troupes de musiques, danses, spectacles équestre, de feu, de fauconnerie, échassiers, sculpteurs , jeux etc… animeront le centre bourg de la commune.

Cette fête qui s'adresse à toutes les générations de Marsadaires nécessite 150 bénévoles. N'hésitez pas à vous inscrire sur le lien ci-dessous si vous pouvez aider 2h sur l'une des activités proposées afin de renforcer l'équipe des bénévoles des 18 associations partenaires. *https://app.qoezion.com/go/events/741b8c26-be01-491f-acca-8664e1c50c4f*

contact : marsatenrenaissance@gmail.com

QRcode ci-contre pour toutes les informations

Mairie de Marsat
10 rue du Coudet 63200 Marsat
04.73.64.59.00 contact@marsat.fr
www.marsat.fr